

RENTREE 2017 – INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE

Votre enfant a été affecté par les services de la DSDEN dans notre établissement.
Pour l'inscrire, merci de procéder comme suit :

Vous avez choisi de vous inscrire en ligne**1^{ère} phase**

Votre établissement vous a fourni courant Juin des identifiants pour procéder à l'inscription en ligne de votre enfant, sur le site internet :

<https://teleservices.ac-caen.fr/ts>

Connectez-vous entre le **1^{er} et le 10 juillet 2017** et suivez les différentes étapes qui vous sont proposées sur le site.

2^{ème} phase

Le lycée JEAN-ROSTAND vous accueille les **5, 6, 7 et 10 juillet 2017** entre 9 h et 18 h (sans rendez-vous) pour finaliser votre inscription administrative.

Vous remplirez sur place un certain nombre de documents administratifs et rapporterez à cette occasion les pièces demandées (voir courrier d'accueil sur le site de la Télé-Inscription).

Vous pourrez également rencontrer la FCPE et adhérer si vous le souhaitez au service de location des manuels scolaires, être renseigné sur les transports ou l'activation des avantages 15-25 ans sur « **ATOUS NORMANDIE** » (aide financière à l'achat ou à la location des manuels scolaires, loisirs...)

Vous ne pouvez pas ou avez choisi de ne pas vous inscrire en ligne

Inscription sur place les 5, 6, 7 et 10 juillet 2017 entre 9 h et 18 h (sans rendez-vous).

Merci de vous munir à cet effet, des pièces suivantes :

- Une copie du Livret de famille (du passeport ou de la carte de séjour pour les élèves n'ayant pas la nationalité française).
- Une copie des vaccinations (carnet de santé).
- Un R.I.B. pour les élèves boursiers (inscrire Nom, Prénom, classe au dos).
- Pour les nouveaux boursiers** : le coupon détachable fourni par la Direction Des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. **Pour les élèves déjà boursiers, merci de faire la demande de transfert auprès de votre établissement d'origine.**
- Une copie des trois derniers bulletins trimestriels.
- 2 photos** d'identité.

Lors de cette rencontre, nous validerons également certains choix d'enseignements, confirmerons votre éventuelle demande d'hébergement en INTERNAT (sous réserve de places).

Vous pourrez également, à cette occasion, adhérer au Service de Location des manuels scolaires de la FCPE (prévoir un chèque pour le montant de l'adhésion), être renseigné sur les transports ou l'activation des avantages 15-25 ans sur « **ATOUS NORMANDIE** » (aide financière à l'achat ou à la location des manuels scolaires, loisirs...)